

CONDITIONS GÉNÉRALES CAMPING MAKA 2024

Ces conditions générales s'appliquent à toutes les réservations (pour tous les emplacements et hébergements) et contrats établis avec le Camping MAKA.

Réservation

Vous pouvez réserver en ligne sur notre site web www.campingmaka.be

(onglet "réserver")

Confirmation

Vous recevrez une confirmation de réservation de notre part. Votre réservation ne sera définitive qu'après réception de la confirmation et le paiement de l'acompte.

Acompte

L'acompte est de 30% du montant total.

L'acompte doit être payé dans les 7 jours de la date de confirmation de la réservation. Vous pouvez payer en utilisant le lien de paiement en bas de la confirmation de réservation.

Si vous dépassez le délai de paiement, le Camping MAKA se réserve le droit de facturer des frais administratifs.

Solde

Le solde devra être réglé lors de l'enregistrement obligatoire à l'arrivée, soit en espèces, soit par carte bancaire (attention: nous nous trouvons dans un endroit isolé où la couverture du réseau est parfois très faible (il vaut mieux avoir un peu d'argent de poche).

Annulation

Les annulations ne peuvent être faites que par e-mail.

Si vous vous voyez obligé d'annuler votre séjour par des circonstances privées, maladie (Covid) ou par exemple intempéries, nous considérons l'acompte comme une contribution aux frais de l'emplacement qui s'est libéré.

Pour plus de sécurité nous vous conseillons vivement de souscrire à une assurance annulation afin que vous soyez couvert contre tout contretemps financier découlant d'une annulation.

Règlement Voucher Covid (saison 2023)

Si votre séjour ne peut avoir lieu à cause de la fermeture des frontières ou des campings, due au Covid, nous vous offrons un Voucher Covid de la valeur de votre acompte. Le voucher est valable 2 ans.

Arrivée

Arrivée en basse saison: vous pouvez accéder à votre emplacement à partir de 14.00 heures jusqu'à 19.30 heures. En basse saison la réception est ouverte de 15.30 heures – 17.00 heures et de 18.00 heures – 19.30 heures. Quand vous arrivez à l'heure de fermeture de la réception, vous pouvez voir sur la porte de la réception quel emplacement vous a été attribué de sorte que vous pouvez déjà vous

installer (nous vous prions de vous enregistrer officiellement après 18.00 heures). *Attention: il est impossible d'accéder au camping avec un véhicule après l'heure de fermeture. La porte d'entrée sera fermée.*

Arrivée en haute saison: (vacances de Pâques, vacances de Mai, l'Ascension, La Pentecôte et vacances d'été): à partir de 14.00 heures jusqu'à 20.00 heures vous pouvez vous faire enregistrer à la réception. Attention: La réception, le magasin et le bar sont fermés chaque jour entre 17.00 – 18.00 heures, car alors nous prenons notre repas, passons les commandes au boulanger et préparons le restaurant qui ouvrira après. Quand vous arrivez entre 17.00 – 18.00 heures, vous pouvez voir sur la porte de la réception quel emplacement vous a été attribué de sorte que vous pouvez déjà vous installer. (nous vous prions de vous enregistrer officiellement après 18.00 heures. Attention: *: il est impossible d'accéder au camping avec un véhicule après l'heure de fermeture. La porte d'entrée sera fermée. C'est un choix délibéré pour garder la tranquillité au camping et pour éviter les nuisances sonores à vos voisins Vous voulez dîner au restaurant et rentrer tard? Alors vous pouvez garer votre voiture à l'extérieur du camping sur une place de stationnement.*

Quand la réception est ouverte vous êtes obligé de vous faire enregistrer avant d'aller à votre emplacement.

Attention: enregistrement des chalets & tentes Basic Bell & tentes de toit: toute la saison à partir de 15.30 heures.

Départ

Vous devez libérer votre emplacement au plus tard à 11.30 heures. Logement : 11.00 heures.

L'emplacement/chalet/tente Basic Bell doit être rendu en parfait état de propreté.

Départ anticipé

Dans le cas d'un départ anticipé vous n'aurez pas droit à un remboursement et vous serez obligé de payer le montant total figurant sur votre confirmation. En cas d'absence pendant votre séjour les frais d'hébergement seront à votre charge.

Force majeure ou circonstances imprévues

En cas de force majeure nous nous réservons le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Par exemple en cas de catastrophes naturelles comme un feu de forêt ou inondation. En accord avec vous on essaiera de trouver une solution acceptable pour ce problème.

Acceptation des conditions de réservation

Le versement de l'acompte/paiement implique que vous acceptez les conditions de réservation et le règlement du Camping MAKKA. Le non-respect de ces engagements peut entraîner votre expulsion du camping.

Emplacement

Votre emplacement vous sera attribué lors de l'enregistrement. Si vous choisissez un emplacement autre que celui attribué à la réception, nous nous réservons le droit de vous y déménager.

Il est interdit de mettre des pavillons sur votre emplacement, quelle que soit la dimension ou la couleur. Nous savons par expérience que les pavillons s'envolent très vite dès que des rafales de vent GAUME traversent la vallée. En outre les pavillons nuisent à l'atmosphère que nous désirons créer au

Camping MAKA. Par contre vous avez le droit de mettre un tarp comme protection contre le soleil ou la pluie sur votre emplacement.

Zones de loisirs, bord de l'eau

Tous les campeurs peuvent utiliser les zones de loisirs et les bancs au bord de l'eau (rivière/Semois, ruisseau/Les Alleines) pour se détendre. Il est interdit d'y mettre des tentes ou des tarps et de déplacer les bancs. Le but est de garder cette zone dégagée.

Équipement de camping

Si vous venez au camping avec un autre équipement de camping que celui indiqué au système de réservation, nous nous réservons le droit de vous offrir un emplacement destiné à ce genre d'équipement, ou d'annuler votre séjour (sans remboursement de l'acompte) au cas où nous n'avons pas de place disponible pour votre équipement de camping.

Ainsi les camping-cars sont seulement autorisés aux endroits ayant un revêtement dur comme indiqué également dans le système de réservation (les numéros 24a/b, 25a/b, 26a/b sur le plan) et la prairie de tentes est seulement autorisée aux véhicules 4x4 offroad.

Attention: nous n'acceptons que les camping-cars jusqu'à 7 mètres maximum. Si un camping-car dépasse les 7 mètres, nous nous réservons le droit d'annuler immédiatement la réservation.

Véhicules

Pendant la période de location, comme indiquée sur la confirmation de réservation, vous avez la permission d'accéder au terrain avec 1 véhicule.

Le véhicule doit être garé sur votre propre parking/emplacement. Il est interdit de se garer ailleurs sur le terrain.

La circulation des véhicules est interdite entre 21.00 heures et 08.00 heures.

Visiteurs

Les visiteurs sont tenus de se présenter à la réception à tout moment et doivent payer une redevance de 5 euros par personne par jour avec un maximum de 5 visiteurs par emplacement (09.00- 20.00 heures).

Animaux

Au camping les animaux doivent être tenus en laisse EN PERMANENCE.

Les propriétaires seront toujours tenus responsables du comportement de leurs animaux.

Le Camping MAKA accepte un maximum de 2 animaux par emplacement.

Attention: les animaux NE sont PAS autorisés dans les tentes de toit & les tentes Basic Bell.

Electricité

Dans les chalets, les tentes Basic Bell et les tentes de toit il est interdit de raccorder des appareils électriques à forte consommation au réseau du camping (p.ex. climatiseurs, radiateurs etc.).

Il est également interdit de raccorder des voitures électriques au réseau du camping! Une borne de charge électrique est disponible.

Règles de conduite

En cas de non-respect du règlement intérieur du camping/des conditions générales le locataire, et toutes les personnes qui l'accompagnent, est prié de quitter le Camping MAKKA. Le propriétaire du camping se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat: quand le locataire/sous-locataire ne respecte pas les obligations du contrat/le règlement du camping/les conditions générales/les réglementations nationales dans la limite du raisonnable ou qu'il cause des nuisances à la sécurité ou à la bonne ambiance au camping ou dans les alentours immédiats. Ceci, en dépit d'un avertissement préalable qui lui a été adressé oralement et/ou par écrit.

Le vol, le vandalisme, l'agression verbale/physique donnent lieu à l'expulsion immédiate du locataire (et les personnes qui l'accompagnent) du Camping MAKKA.

Responsabilité

Le camping MAKKA décline toute responsabilité en cas de vol ou de blessures causées par ou aux autres campeurs.

Vidéosurveillance

Pour info: les images prises avec les caméras afin d'enquêter sur une catastrophe, sont seulement visibles pour le Camping MAKKA et ne seront jamais fournies à des tiers.

Les images seront écrasées chaque semaine et la présence des caméras sur le terrain a été notifiée aux autorités belges.